

Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur – Code du sport annexe II-23 (Art. A. 231-3)



Attestation sur l'honneur à transmettre à l'ASPTT Poitiers.

Je soussigné(e) (Nom Prénom) représentant légal de l'adhérent mineur (Nom et Prénom de l'enfant)
..... atteste que mon enfant et moi-même avons répondu négativement à toutes les questions du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur faisant référence à l'Arrêté du 7 mai 2021 « Art. A. 231-3 », lors de la demande d'inscription pour la saison sportive 2023/2024 au sein de l'ASPTT Poitiers Natation.

Cette attestation est valable une année, sous réserve de modification notoire de l'état de santé de l'enfant concerné.

Attestation établie le : / /
à

Signature du représentant légal



L'attestation sur l'honneur est à transmettre à l'ASPTT Poitiers.

ASPTT Poitiers Natation
57 rue de la Ganterie – 86000 POITIERS
asptt.poitiers.natation@orange.fr
natation.poitiers@asptt.com